Historique des 16 jours d'activisme contre les violences à l'égard des femmes

Les 16 jours d'activisme contre les violences à l'égard des femmes est une campagne internationale qui tire son origine du premier Institut du Leadership Mondial des Femmes sponsorisé par le Centre pour le Leadership Mondial des Femmes. Les participantes à l'institut ont choisi les dates du 25 novembre, Journée Internationale contre les Violences à l'Egard des Femmes et le 10 décembre, Journée Internationale des Droits Humains en vue de relier symboliquement la violence à l'égard des femmes et les droits humains et pour mettre l'accent sur le fait qu'une telle violence est une violation des droits humains. La période des 16 jours met en exergue aussi d'autres dates importantes à savoir :

· 29 novembre : Journée internationale des Défenseures des Droits Humains des Femmes.

· 1er décembre : Journée Mondiale du Sida

· 6 décembre : Date anniversaire du massacre de Montréal

La campagne des 16 jours a jusqu'alors été utilisée comme une stratégie pour s'organiser entre individus et groupes à travers le monde pour appeler à l'élimination de toutes les formes de violences à l'égard des femmes. Pour en savoir plus, visiter : www.cwgl.rutgers.edu/16days/home.html

Argumentaire de la campagne 2008

Le soixantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains (DUDH) est un moment historique qui reconnait les six dernières décennies de travail pour préserver les

conventions et les traités qui forment Le cadre des droits humains. Les principes de la déclaration donnent également de la légitimité aux militantes des droits humains et des droits des femmes à travers le monde qui en appelle à la réalisation des droits humains universels.

Le 10 décembre 2007, une campagne de la société civile a été lancée pour célébrer le 60ème anniversaire prochain de la Déclaration Universelle des Droits Humains (DUDH). Ce projet est développé par un groupe d'éminent-e-s activistes connu sous le nom « Les Ainé-e-s » et cherche à mettre en valeur les principes de la DUDH à travers le message que *Chaque Humain A Des Droits*. Cette campagne vient à point nommé en ce moment où la légitimité des droits des femmes et des droits humains est remise en question dans beaucoup d'espaces.

Les droits humains ne peuvent pas être universels sans les droits humains pour les femmes. La campagne DUDH60 offre une opportunité pour faire du plaidoyer pour les droits des femmes et la fin des inégalités entre les sexes et pour créer un monde dépourvu de violences, de discriminations et d'injustices, des conditions essentielles pour la construction d'un monde juste, paisible et durable où les droits humains pour tous sont respectés.

Au cours des 60 dernières années, les femmes ont fait d'énormes efforts aux niveaux local et global pour remettre en question les inégalités entre les sexes et les approches féministes aux droits humains ont été développées et utilisées à travers le monde. Le plaidoyer des femmes a provoqué des changements révolutionnaires dans les domaines de l'éducation, la santé, du droit et de la participation politique ainsi que dans les interprétations du cadre même des droits humains. Les cadres mondiaux pour la réalisation des droits des femmes ont été décrits dans la Convention des Femmes (CEDEF ou CEDAW en anglais) et dans les documents d'autres processus des Nations Unies tels que la Déclaration des Droits Humains de Vienne, le Programme d'Action du Caire, la Plateforme d'Action de Beijing, les Objectifs du Millénaire pour le Développement et le Sommet Mondial. Les femmes ont réussi à obtenir l'engagement politique des Etats pour créer des changements significatifs, cependant, la mise en œuvre et les ressources pour réaliser ces promesses font toujours défaut.

Ce que les organisations de femmes veulent faire à travers cette campagne, c'est d'élaborer sur nos acquis, célébrer et honorer ce moment mondial, en particulier dans les domaines qui sont reliés à notre travail sur les droits des femmes. En plus la campagne des 16 jours de cette année 2008 sera consacrée à la célébration du 60ème anniversaire de la DUDH et à l'exigence d'engagements fermes pour faire avancer les droits des femmes.

A cet effet, les activités de la campagne de cette année porteront essentiellement sur les domaines prioritaires suivants :

· Soutenir les défenseures des droits humains des femmes

- Mettre fin aux violences à l'égard des femmes

- Renforcer les structures de l'égalité aux Nations Unies

- Accroitre le financement pour l'égalité des sexes.

Soutien du ROFAF à ses organisations membres

Le ROFAF soutiendra 3 à 5 initiatives de ses organisations membres portant sur l'un de ces domaines prioritaires et les encourage à envoyer leur projet d'activités pour cette campagne **au plus tard le 26 octobre 2008**
à l'adresse suivante :
projets@rofaf.org
.

Constitution des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Une lettre d'accompagnement

- Une description de l'activité précisant

- le titre de l'activité,

- ses objectifs,

- le résultat attendu,

- le problème à résoudre,

- les moyens à utiliser pour résoudre le problème,

- les activités à organiser,

- comment sera faite l'évaluation de l'activité une fois qu'elle sera terminée ;

- Le rapport financier de la dernière année fiscale de l'organisation postulante.

Toutes les soumissions recevront une réponse. Mais **en raison du budget très limité dont nous disposons pour cette activité, seules les 3 - 5 meilleures initiatives pourront bénéficier de l'appui du Réseau cette année**
.

N.B. Le montant qui sera attribué par projet ne saura excéder 500 euros.